

À Zurich

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **60 (1931)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les instituteurs, dans leurs fonctions, ne sont pas toujours exempts d'ennuis ni de mécomptes et la mauvaise humeur les attend quelquefois en embuscade, quand ce n'est pas la tristesse. Qu'ils viennent prendre un bain de gaieté à la représentation du *Comte forgeron* !

La pièce sera jouée dans la semaine du 14 au 21 juin (les 14, 16, 18 et 21 probablement).

M. BOCHUD.

A ZURICH

Le Gouvernement va présenter au Grand Conseil une nouvelle loi sur la formation des maîtres de l'enseignement primaire. Actuellement, cette formation comprend quatre années d'école normale (il faut se souvenir qu'elles sont précédées de deux années d'école secondaire) ou du baccalauréat et de deux années de formation pédagogique à l'Université.

On reproche à l'organisation actuelle de mêler, à l'Ecole normale de Küssnacht, la formation générale et scientifique avec la formation proprement pédagogique, puis l'insuffisance du temps consacré à certaines branches, la psychologie, la pédagogie nouvelle, l'économie politique et sociale, le travail manuel aussi, qui, nous dit-on, deviendra bientôt la branche essentielle de l'école populaire et le « principe » de toutes les branches, entendez que toutes les branches devront aboutir à une application manuelle ou en dériver et toujours s'en inspirer.

Le projet exige un temps d'études de 6 $\frac{1}{2}$ ans, sans parler de l'école secondaire préparatoire. On consacrera 4 $\frac{1}{2}$ ans à la formation générale dans les écoles cantonales et les écoles normales actuelles ; les deux ans qui suivent seront passés dans un institut pédagogique universitaire ; on y étudiera les sciences de l'éducation, sans cependant négliger la formation scientifique selon un programme à déterminer.

De plus, les candidats devront faire une année de stage avant de pouvoir obtenir un poste dans le canton.

Cours de gymnastique

Par ordre du Département militaire fédéral, la société suisse des maîtres de gymnastique organise dans le courant de l'été 1931, à l'usage des participants de langue française, les cours ci-après.

A. Cours pour la gymnastique des garçons.

1. 2^{me} et 3^{me} degrés, pour instituteurs.

A *Yverdon*, du 3 au 15 août. Direction : A. Huguenin, Lausanne ; J. Thorin, Genève.

2. Pour tous les degrés, pour instituteurs et institutrices placés dans des circonstances défavorables, sans halle de gymnastique.

A *Bulle*, du 3 au 8 août. Direction : Ch. Bertrand, Monthey et S. Wicht, Léchelles.

B. Cours pour la natation, débutants et nageurs, gymnastique populaire et jeux.

3. Pour instituteurs : à *Morat*, du 3 au 8 août. Direction : H. Jatton, Vallorbe et C. Bucher, Rolle.